

# Fiche Technique conformément à l'article 32 du règlement 1907/2006 de l'UE

Désignation commerciale: Palmac 99-14 (/MB) - Palmac 98-14 (/MB)

Date de révision: 21.08.2024

Remplace la version du: 17.01.2023

Version: 3.0/fr

Date d'impression: 27.08.2024



# Berg + Schmidt

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

### ACIDE MYRISTIQUE

Désignation commerciale

**Palmac 99-14 (/MB) - Palmac 98-14 (/MB)**

No. CAS

544-63-8

No.-CE

208-875-2

Numéro de registre REACH

Cette substance est exemptée de l'enregistrement conformément à l'article 2 (7) et l'annexe V du Règlement REACH.

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

\* Utilisations identifiées pertinentes Utilisation industrielle

Restrictions conseillées Aucune information disponible.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

\* Information sur l'entreprise

Berg + Schmidt GmbH & Co. KG  
An der Alster 81  
20099 Hamburg  
Téléphone: + 49 (0) 40 / 284 039-11  
Courriel: sds@berg-schmidt.de  
Internet: www.solutions.berg-schmidt.de

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

\* Téléphone en cas d'urgence +49 (0) 40-284 039-11

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008

Le produit n'est pas classé comme étant dangereux dans le sens de l'Ordonnance européenne n° 1272/2008 [CLP].

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le produit ne doit pas être caractérisé selon l'Ordonnance européenne n° 1272/2008 [CLP].

### 2.3 Autres dangers

Article 59(1) - propriétés perturbatrices endocriniennes

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

Consignes de danger

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### Substance contenue

Substance contenue	Nombres	Classification 1272/2008/CE	Concentration
Myristic acid	No. CAS: 544-63-8 No.-CE: 208-875-2	Le produit n'est pas classé comme étant dangereux dans le sens	50.0 - 100.0 pds %



## Fiche Technique conformément à l'article 32 du règlement 1907/2006 de l'UE

Désignation commerciale: Palmac 99-14 (/MB) - Palmac 98-14 (/MB)

Date de révision: 21.08.2024

Remplace la version du: 17.01.2023

Version: 3.0/fr

Date d'impression: 27.08.2024

**Berg + Schmidt**

Autres indications sur la lutte contre les incendies

Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.  
Ne pas laisser s'écouler l'eau d'extinction dans les canalisations, le sol ou le milieu aquatique.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection personnel.  
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
s'assurer d'une ventilation suffisante particulièrement dans les espaces fermés.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.  
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.  
Retenir l'eau de nettoyage contaminée et l'éliminer.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).  
Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.  
Sécher le matériel usé avec un aspirateur qui n'est plus sous garantie ou le recueillir humide avec un balai et pour son élimination, respecter les directives locales en le plaçant dans des conteneurs prévus à cet effet (cf rubrique 13).

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres paragraphes

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.  
Evacuation: voir rubrique 13

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants:  
Inhalation  
contact avec la peau  
Contact avec les yeux  
Ingestion  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Éviter la formation de poussière.

Précautions

Manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences posées aux entrepôts et conteneurs

Prévoir un bassin de rétention, par exemple une fosse sans écoulement.  
Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.  
Stocker dans un endroit sec.  
Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.  
Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Classe de stockage (Allemagne)

10-13

## Fiche Technique conformément à l'article 32 du règlement 1907/2006 de l'UE

Désignation commerciale: Palmac 99-14 (/MB) - Palmac 98-14 (/MB)

Date de révision: 21.08.2024

Remplace la version du: 17.01.2023

Version: 3.0/fr

Date d'impression: 27.08.2024

**Berg + Schmidt**

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) spécifique(s) Aucune information disponible.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
Protection des mains	Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.
Protection des yeux	Porter des lunettes intégrales de protection conforme à la norme EN 166.
Protection de la peau et du corps	Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des vêtements de protection pour produits chimiques avec marquage CE et numéro de contrôle à quatre chiffres.
Mésures générales de protection et d'hygiène	Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	solide
Couleur	blanchâtre
Odeur	caractéristique
Point de fusion [°C] / Point de congélation [°C]	54
Point d'ébullition [°C]	> 300
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité [Vol-% ]	
Valeur limite inférieure	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité [g/m <sup>3</sup> ]	
Valeur limite inférieure	Aucune donnée disponible
Point d'éclair [°C]	> 200
Température d'inflammation [°C]	> 250
Température d'auto-inflammabilité [°C]	Aucune donnée disponible
Température de décomposition [°C]	Aucune donnée disponible

## Fiche Technique conformément à l'article 32 du règlement 1907/2006 de l'UE

Désignation commerciale: Palmac 99-14 (/MB) - Palmac 98-14 (/MB)

Date de révision: 21.08.2024

Remplace la version du: 17.01.2023

Version: 3.0/fr

Date d'impression: 27.08.2024

**Berg+Schmidt**

pH	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique [mm <sup>2</sup> /s]	Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique [kg/(m*s)]	Aucune donnée disponible
Solubilité	Aucune donnée disponible
Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W)	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur [kPa]	Aucune donnée disponible
Densité [g/cm <sup>3</sup> ]	ca. 0.85
Température [°C]	75
Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur (air=1)	Aucune donnée disponible
propriétés des particules	Aucune donnée disponible

### 9.2.1 Informations sur les classes de danger physique

\* Données complémentaires      Aucune donnée disponible

### 9.2.2 Autres paramètres liés à la sécurité

\* Données complémentaires      Aucune donnée disponible

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Réactivité      Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.2 Stabilité chimique

Stabilité chimique      Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses      Aucune information disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter      Évitez les températures élevées ou la lumière directe du soleil. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter      Tenir à l'écart de substances acides ou alcalines ainsi que d'agents oxydants.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux      Produits de décomposition en cas d'incendie: cf. rubrique 5.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger au sens du règlement (UE) n° 1272/2008

Toxicité orale [mg/kg]      Aucune information disponible.

Toxicité dermale [mg/kg]      Aucune information disponible.

## Fiche Technique conformément à l'article 32 du règlement 1907/2006 de l'UE

Désignation commerciale: Palmac 99-14 (/MB) - Palmac 98-14 (/MB)

Date de révision: 21.08.2024

Remplace la version du: 17.01.2023

Version: 3.0/fr

Date d'impression: 27.08.2024

**Berg+Schmidt**

Toxicité par inhalation [mg/l]	Aucune information disponible.
Irritation primaire cutanée	Aucune information disponible.
Irritation oculaire	Aucune information disponible.
Sensibilisation	Aucune information disponible.
Mutagénèse	Aucune information disponible.
Effets cancérogènes	Aucune information disponible.
Toxicité pour la reproduction	Aucune information disponible.
Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition unique) [mg/kg]	
Voie d'exposition	Aucune information disponible.
Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition répétée) [mg/kg]	
Voie d'exposition	Aucune information disponible.

### 11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbatrices endocriniennes	Cette substance n'a pas des propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme car elle répond aux critères définis dans la section A du règlement (UE) n° 2017/2100..
--	---

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Toxicité pour le poisson [mg/l]	Aucune information disponible.
Toxicité pour les daphnies [mg/l]	Aucune information disponible.
Toxicité pour les algues [mg/l]	Aucune information disponible.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité	Biodégradable.
------------------	----------------

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation	Aucune information disponible.
-----------------	--------------------------------

### 12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité	
Mobilité	Aucune information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat de la détermination des propriétés PBT (Persistante, Toxique)	Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.
--	--

### 12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes

Effets nocifs sur l'environnement	Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.
-----------------------------------	---

### 12.7 Autres effets nocifs

Dangers pour l'environnement	Aucune donnée disponible
------------------------------	--------------------------

# Fiche Technique conformément à l'article 32 du règlement 1907/2006 de l'UE

Désignation commerciale: Palmac 99-14 (/MB) - Palmac 98-14 (/MB)

Date de révision: 21.08.2024

Remplace la version du: 17.01.2023

Version: 3.0/fr

Date d'impression: 27.08.2024



## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Considérations relatives à l'élimination Le code de déchet doit être déterminé en accord avec l'entreprise de gestion des déchets ou avec les autorités compétentes.  
Collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.

Emballages vides contaminés Eliminer en observant les réglementations administratives.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG	Transport aérien ICAO/IATA
14.1 No ONU	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.
14.2 Description des marchandises	Non dangerous good	Marchandise non dangereuse	Marchandise non dangereuse
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.
Désignation officielle de transport de l'ONU	Non dangerous good	Non dangerous good	Non dangerous good

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions Aucune information disponible.

### 14.7 Transport en vrac par mer selon les instruments de l'OMI

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol Aucune information disponible.

## SECTION 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autres réglementations Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Classe de danger pour les eaux (WGK) sans danger pour l'eau  
RFA

Numéro caractéristique 661

Source VwVwS

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour cette substance.

## 16. Autres informations

Modification par rapport à la dernière version Les modifications par rapport à la dernière version sont marquées d'un \*.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations

## Fiche Technique conformément à l'article 32 du règlement 1907/2006 de l'UE

Désignation commerciale: Palmac 99-14 (/MB) - Palmac 98-14 (/MB)

Date de révision: 21.08.2024

Remplace la version du: 17.01.2023

Version: 3.0/fr

Date d'impression: 27.08.2024

**Berg+Schmidt**

visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Information en matière de sécurité donnée volontairement au sens du formulaire FDS conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH).

Les modifications par rapport à la dernière version sont marquées d'un \*.